

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 371

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 21 QUATER

Au premier alinéa de l'alinéa 9, substituer au mot :

« troisième »

le mot :

« quatrième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.